

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Jordan Peinture SA GE, Chêne-Bourg**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Jordan
Peinture S.A. , Crissier
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 28.06.2001
5.

Echéance de préavis des créances: **31.10.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: KPMG Fides, à
l'att. de Me Nicolas Cottier, avenue de Rumine 37,
1005 Lausanne
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8.

Remarques: La fusion a lieu avec un effet rétroactif au 1er
janvier 2001.
- KPMG Fides

1005 Lausanne

(00618436)